

### ÉDITO

*Le début d'année est la période des comptes, ceux-ci sont maîtrisés et nous permettent de démarrer 2025 sereinement et sans augmentation de vos impôts cette année encore.*

*Les travaux budgétisés sur 2024 ont pris pas mal de retard et ont été réalisés sur le premier trimestre 2025*

*La vitesse dans le village reste toujours un problème et vous avez certainement constaté le retour des stops à l'entrée du village décidé lors du dernier conseil municipal. Une modification des chicanes route d'Apremont est aussi prévue.*

*Les Vœux, le Noël des enfants, le repas des anciens, la chasse aux œufs, les cafés mairie sont des moments privilégiés de partage entre Aumontois. Merci de nous aider à développer cette convivialité avec votre présence.*

*Christel Jaunet*  
Maire d'Aumont



### LA VIE DU VILLAGE



### CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES : UN MOMENT DE JOIE PARTAGÉ !

Petits paniers à la main et œil attentif, les enfants du village sont partis à la chasse aux œufs de Pâques avec beaucoup d'enthousiasme !

Cette animation a rencontré un beau succès : rires, surprises et gourmandises étaient au rendez-vous.

Parents et grands-parents ont aussi profité de ce moment convivial, ravis de voir les plus jeunes s'amuser en pleine nature. Entre les œufs cachés dans les buissons, les coins de pelouse et même derrière quelques arbres, chacun est reparti avec de belles trouvailles... et de jolis souvenirs.

Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles qui ont permis la réussite de cette belle chasse aux œufs.

### OPÉRATION « HAUTS-DE-FRANCE PROPRES » 2025



Cette année encore, notre commune a pris part à l'opération « Hauts-de-France Propres », avec pour objectif de nettoyer les abords du village. Grâce à l'engagement de quelques bénévoles, plusieurs sacs de déchets ont pu être collectés : emballages, canettes, plastiques et autres débris ont disparu de nos chemins et fossés.

Un grand merci aux participants qui, par leur présence et leur énergie, ont montré que l'envie de préserver notre environnement est bien là !

Cependant, nous ne pouvons que regretter la faible mobilisation, au regard de l'enjeu et de la superficie à couvrir. La propreté et la qualité de notre cadre de vie concernent chacun d'entre nous : plus nous serons nombreux, plus ces actions auront d'impact.

### LE RETOUR DU STOP !

Nous avons replacé le panneau STOP à l'entrée du village, route d'Apremont, en effet les chicanes et le « Cédez le passage » ne ralentissaient en rien la vitesse des voitures au contraire, les automobilistes accélèrent pour être les premiers à passer la chicane...



## TRAVAUX



Habillage des murs de la salle du Lavoir



Remise en état de la toiture de la Mairie

## Terminés en 2024

- Parement du pignon de la salle du lavoir
- Remplacement par des Leds des lampadaires de la rue Louis Blanchet
- Enfouissement du réseau électrique Sente de la Fontaine
- Isolation et réfection de la toiture de la Mairie
- Mur parement moellon (cache poubelles) cours de la mairie.
- Travaux au cimetière: réfection des murs de l'allée centrale, installation d'un emplacement pour les poubelles, pose de pavés dans l'allée centrale et hydromushing de l'ensemble des allées afin de gérer les mauvaises herbes (l'hydromushing est une alternative au désherbage et à l'utilisation de pesticides par enherbement des allées)
- Étude du réseau des eaux pluviales
- Étude eau potable et défense incendie

**Les dépenses pour l'ensemble de ces travaux sont de xxxx € et des subventions pour xxxx € nous ont été accordées.**

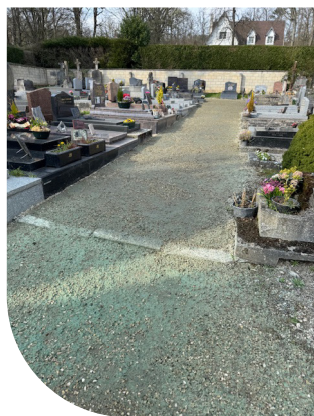
## Prévus pour 2025

- Réfection de la toiture de l'Église (coût estimé entre 70 et 75 000 €)
- Modification des chicanes routes d'Apremont
- Réfection des trottoirs route d'Apremont
- Embellissement de la salle du Lavoir, phase II

**Des subventions ont été demandées et nous attendons les retours.**



Réfection de l'allée centrale du cimetière



Hydromushing des allées



Pose de Leds rue Louis blanchet



## INFOS

**LE 8 JUIN 2025**

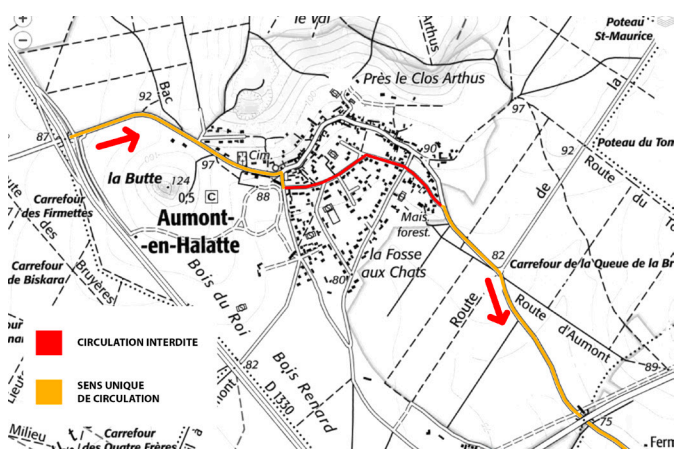
### LE TRIATHLON DE CHANTILLY SENLIS PASSERA PAR AUMONT !

Parmi les épreuves proposées, « l'Olympique boucle 2 x 20 km », course de vélos, traversera notre village, le 8 juin.

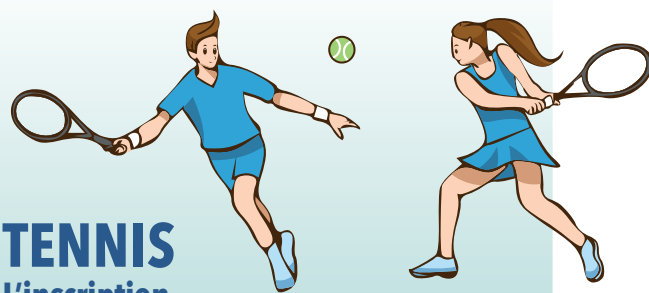
Les coureurs cyclistes partiront de Chantilly à 14 h les uns après les autres. Il y aura donc un flux continu de participants qui s'écoulera jusqu'aux environs de 18h.

**La circulation sera totalement interdite chemin de la Procession pendant la durée de l'épreuve.** Les riverains devront anticiper leur déplacement et garer leurs véhicules à l'extérieur du périmètre.

Pour la route d'Apremont et la route d'Aumont, la circulation se fera en sens unique : Apremont > Senlis



<https://www.castleraceseries.com/events/chateau-de-chantilly-fr/>



## TENNIS

L'inscription

est valable 1 an et se fait à la Mairie

**Merci de rappeler à vos enfants qu'il est interdit de jouer au ballon sur le cours de tennis**

## CCSSO

### LA PISTE CYCLABLE ENTRE SENLIS ET AUMONT

Le projet avance : une rencontre a eu lieu avec des agents de l'ONF afin de mettre en place une convention prévoyant un échange de parcelles entre la commune et l'ONF. Cet échange permettrait la création d'une piste dédiée aux vélos entre Aumont le pont de la D1330.

La piste se prolongerait ensuite derrière le lotissement du Valotru pour rejoindre le collège de la Fontaine-des-Prés.

Dans l'attente de la réalisation de la piste le long de la route d'Aumont, un marquage au sol provisoire est envisagé afin de garantir la continuité de l'itinéraire cyclable entre Senlis et Fleurines, via la route forestière de la Queue de la Brosse, pour les cyclotouristes.

## ASSOCIATION HAULTMONT



Super Loto de l'association Haultmont : une soirée placée sous le signe de la bonne humeur !

L'ambiance était au rendez-vous pour le super loto organisé par l'association Haultmont, qui a réuni de nombreux participants venus tenter leur chance dans une atmosphère chaleureuse et détendue.

Petits et grands ont partagé une belle soirée, rythmée par les annonces des numéros et les éclats de joie des gagnants !

De nombreux lots étaient en jeu et ils ont fait le bonheur des chanceux, ravis de repartir les bras chargés.

Un grand bravo à l'association Haultmont pour l'organisation impeccable de cette soirée conviviale, et un merci spécial aux bénévoles qui ont contribué à sa réussite.

### MANIFESTATION À VENIR

- |              |                           |            |                 |
|--------------|---------------------------|------------|-----------------|
| 8 MARS       | Loto crêpes               | 27 AVRIL   | Journée du goût |
| 17 MAI       | Soirée dansante & karaoké | 28 JUIN    | Fête de l'été   |
| 14 SEPTEMBRE | Brocante                  | 12 OCTOBRE | Marche en forêt |
| 20 NOVEMBRE  | Beaujolais                | 6 DÉCEMBRE | Soirée jeux     |

# Comptes administratifs 2024

## BUDGET PRINCIPAL 2024

### Les recettes de fonctionnement :

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| • Impôts et taxes :            | 456 150 € |
| • Dotations et participation : | 39 819 €  |
| • Revenus locatifs :           | 15 191 €  |
| • Divers :                     | 1 451 €   |

**SOIT UN TOTAL DE 512 611 €**

### Les dépenses de fonctionnement

|                                        |           |
|----------------------------------------|-----------|
| • Dépenses générales :                 | 116 781 € |
| dont :                                 |           |
| Électricité :                          | 22 793 €  |
| Combustible                            | 7 356 €   |
| Entretien espaces verts                | 26 956 €  |
| Vidéo et maintenance                   | 14 043 €  |
| Honoraires avocat                      | 3 693 €   |
| Entretien des bâtiments                | 3 165 €   |
| Entretien voirie                       | 7 889 €   |
| • Personnels :                         | 37 507 €  |
| • Autres charges de gestion courante : | 68 709 €  |
| • Intérêts emprunt + amortissements :  | 18 755 €  |
| • FNGIR :                              | 142 498 € |

**SOIT UN TOTAL DE 384 376 €**

► **Nos comptes sont stables avec une dépense 2024, en fonctionnement, de 384 376 € et une recette de 512 611 €, soit un excédent de 128 235 €. C'est l'excédent de fonctionnement qui permet de créditer le budget investissement.**

## BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

### Dépenses d'investissement :

|                                                                 |          |
|-----------------------------------------------------------------|----------|
| • Remboursement emprunt :                                       | 27 224 € |
| • Aire de jeux :                                                | 21 351 € |
| • Enfouissement des lignes électriques :                        | 46 475 € |
| • Achat terrain en Natura 2000 :<br>dont 32313 € de subventions | 40 133 € |
| • Salle du lavoir (peinture)<br>dont 9900 € de subventions      | 12 363 € |
| • Travaux de voirie :                                           | 9 893 €  |
| • Réfection mur du cimetière:<br>dont 3973 € de subventions     | 8 478 €  |

**SOIT UN TOTAL DE 124 362 €**

### Recettes d'investissement : 257 225 €

Ces recettes viennent principalement de l'excédent de fonctionnement et des subventions

### Restes à réaliser investissement travaux engagés en 2024 mais pas encore terminés au 31 décembre 202

#### Dépenses

|                                                            |          |
|------------------------------------------------------------|----------|
| • Parements salle du Lavoir :<br>12 259 € de subventions   | 21 134 € |
| • Toiture et isolation Mairie :<br>35 396 € de subventions | 57 956 € |
| • Aménagement du cimetière :<br>59 851 € de subventions    | 83 910 € |
| • Solde Schéma eaux pluviales :<br>14 000 € de subventions | 14 612 € |

## Budget 2025



Le Budget général de dépenses et recettes de fonctionnement reste similaire. En recette, l'excédent reporté est de 263 999 €, il était de 328 333 € en 2023. Compte tenu des restes à réaliser, un virement de 154 746 € sera effectué vers la section investissement.

#### Mairie

1, rue Henri Dupriez 60300 Aumont-en-Halatte - Tél./Fax : 03 60 46 18 84  
aumontenhalatte@sfr.fr - [www.aumont-en-halatte.fr](http://www.aumont-en-halatte.fr) - [f](#) Aumont-en-halatte-Infos

#### Heures d'ouverture au public

Lundi 18h/19h30 - Mercredi 10h/12h - Samedi 10h/12h (le 1<sup>er</sup> samedi du mois)

#### CCSSO

30, av. Eugène Gazeau 60300 Senlis - Tél. : 03 44 99 08 60  
[accueil@ccsso.fr](mailto:accueil@ccsso.fr) - [www.ccsso.fr](http://www.ccsso.fr)  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## URBANISME

### URBANISME : RESTONS VIGILANTS

Comme souvent, l'urbanisme demeure un sujet sensible. Nous vous rappelons qu'il est essentiel de vous renseigner en mairie avant d'entreprendre tout projet de travaux. Cette démarche simple permet d'éviter bien des complications, tant pour vous que pour la commune.

**Pour mémoire, notre commune est située dans un site inscrit, la « Vallée de la Nonette »,** ce qui implique le respect du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ainsi que l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le PLU est téléchargeable sur le site Internet de la mairie, rubrique « PLU - dossier complet ».

### LA DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

La déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT) est obligatoire et doit être faite à la fin des travaux, dès qu'ils sont totalement terminés, qu'il s'agisse d'une construction neuve, d'un agrandissement, ou d'une modification nécessitant une autorisation d'urbanisme (comme un permis de construire ou une déclaration préalable).

#### Quand faut-il la faire ?

- Dès la fin des travaux autorisés par un permis de construire ou une déclaration préalable.
- Elle doit être déposée dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux.

Elle est obligatoire si les travaux ont fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable.

#### Pourquoi est-ce important ?

La DAACT permet à la mairie de vérifier la conformité des travaux avec l'autorisation obtenue et après l'envoi de la DAACT, la mairie peut alors vous délivrer un certificat de conformité. Ce document est la preuve officielle que les travaux sont conformes.

Ce certificat vous sera demandé pour des démarches ultérieures, vente, assurance, hypothèque, régularisation, etc.

Vous pouvez régulariser votre situation en déposant à la mairie le CERFA N° 13408\*12

## Les Services de la CCSSO

### LA HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

Elle accueille les enfants de 4 mois à 4 ans.  
[halte.garderie@ccsso.fr](mailto:halte.garderie@ccsso.fr)

### LE RELAI PETITE ENFANCE

Dans le cadre de « la fête de la petite enfance 2025 », la CCSSO vous invite à venir partager un moment convivial avec les enfants, les parents, les assistantes maternelles et le service petite enfance le **vendredi 6 juin 2025 à partir de 17h**, dans le jardin de la Résidence seniors « les jardins de l'Aunette », 6 avenue du Poteau à Chamant. Au programme : châteaux gonflables, spectacle, ferme pédagogique, buffet et de nombreux moments de partage et de convivialité pour petits et grands !

Inscription sur le site Internet de la CCSSO :

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=216786>

### LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Seuls les conteneurs fournis gratuitement par la Communauté de Communes (CCSSO), d'une capacité de 240 litres, sont autorisés pour la collecte des déchets verts. Chaque foyer peut présenter un seul conteneur de 240 litres ainsi que jusqu'à 10 sacs en papier de 100 litres.

#### Les conteneurs non autorisés :



Jusqu'à récemment, l'utilisation de bacs à couvercle ouvert, y compris les bacs jaunes du tri sélectif, était tolérée. Cependant, des dépôts de déchets plastiques recyclables ont été constatés dans ces bacs avant leur usage pour les déchets verts, compliquant sérieusement le travail du centre de tri.

Merci à chacun de respecter ces consignes pour le bon déroulement de la collecte et le respect du travail des agents.

Adressez votre demande de conteneurs directement à la communauté de communes : [environnement@ccsso.fr](mailto:environnement@ccsso.fr)



La commune se rapproche de vous grâce à Illiwap, l'application gratuite d'alertes et d'informations locales !

**Travaux, coupures d'eau, événements, alertes météo, infos pratiques...** : recevez directement sur votre smartphone toutes les actualités de votre ville, où que vous soyez.

- Gratuite, sans inscription, sans publicité
- Disponible sur iPhone et Android
- Téléchargement en quelques secondes

#### Pour l'utiliser, c'est simple :



1. Téléchargez l'application Illiwap
2. Recherchez votre commune
3. Cliquez sur « Suivre » : c'est tout !

**Ne manquez plus aucune info municipale !**



## Bien vivre à Aumont

### ENTRETIEN DU VILLAGE : UN EFFORT COLLECTIF

L'entretien des espaces verts continue d'être assuré par plusieurs entreprises dans le village.

Jacky, que vous connaissez tous, reste notre référent de confiance, bien qu'il n'intervienne plus que 15 heures par semaine pour la commune.

Nous comptons donc aussi sur votre participation !

L'entretien des trottoirs devant chez vous vous revient : un petit geste régulier qui contribue grandement à la beauté de notre village.

Pensez également à tailler vos haies, arbustes ou arbres afin qu'ils ne débordent pas sur les trottoirs et ne gênent pas le passage, **attention la taille des haies est à éviter du 15 avril au 15 juillet pour ne pas nuire à la nidification.**

Merci à tous pour votre vigilance et votre contribution à un cadre de vie agréable pour chacun !

### BIEN VIVRE ENSEMBLE : QUELQUES RAPPELS DE BON VOISINAGE

La qualité de vie dans notre village repose sur le respect mutuel et l'attention portée aux autres. Voici quelques rappels simples pour préserver la tranquillité de tous :

#### Aboiements de chiens

Merci aux propriétaires de veiller à ne pas laisser leurs chiens seuls dehors trop longtemps, en particulier s'ils ont tendance à aboyer. Ces nuisances sonores, répétées, troublent la sérénité du voisinage.

#### Bruit en soirée

Nous avons reçu plusieurs plaintes concernant du bruit en soirée. Chacun a droit à des nuits paisibles : merci de faire preuve de discrétion, surtout après 22h.

#### Travaux et engins motorisés

Par respect pour le repos de chacun, l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, taille-haies, perceuses, etc.) est interdite les dimanches et jours fériés. En semaine, merci de limiter leur usage aux horaires raisonnables.

Merci à toutes et à tous pour votre coopération et votre sens du civisme, qui contribuent à faire de notre village un lieu agréable à vivre pour chacun.

### CIMETIÈRE

#### Tri des déchets au cimetière : de nouvelles poubelles installées

Afin de faciliter le tri des déchets désormais obligatoire au cimetière, de nouvelles poubelles vont être mises en place.

Elles permettront de séparer : les déchets verts (fleurs fanées, feuilles, etc.), les pots en plastique, es pots en terre cuite, les blocs de mousse florale, etc.

Merci à chacun de participer à cet effort en déposant ses déchets dans les bacs appropriés.



### JACKY À L'ŒUVRE CONTRE L'HERBE DE LA PAMPA !

La suppression de cette espèce invasive originaire d'Amérique du Sud est en cours. Depuis un arrêté du 2 mars 2023, l'herbe de la pampa est désormais considérée comme une Espèce Exotique Envahissante (EEE) de niveau 2... une plante ornementale qui s'est révélée très envahissante dans de nombreuses régions françaises. Elle se propage rapidement, prend le dessus sur la flore locale, et ses feuilles très coupantes peuvent représenter un danger pour les promeneurs et les animaux.



### CÉRÉMONIE DES VŒUX...

#### mieux vaut tard que jamais !

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue courant janvier, et même si l'actualité commence à dater un peu, il nous tenait à cœur d'en dire un mot dans ce bulletin.

Ce moment convivial a permis aux habitants de se retrouver, d'échanger, et de partager ensemble les projets à venir pour la commune. Une belle occasion de renforcer le lien entre villageois, dans une ambiance chaleureuse et détendue. Merci à toutes celles et ceux qui étaient présents !